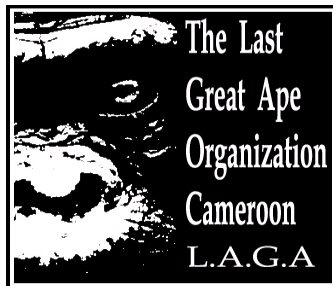


THE LAST GREAT APE ORGANIZATION, CAMEROON LAGA

RAPPORT PREMIER SEMESTRE JANVIER – JUIN 2020



Sommaire

Malgré de nombreux obstacles, parmi lesquels la pandémie Covid-19, des réalisations tangibles ont été réalisées au cours de cette période grâce à la collaboration de LAGA avec le MINFOF dans les domaines des enquêtes, des arrestations, des poursuites, de la couverture médiatique, des relations gouvernementales et des activités internationales en mettant l'accent sur la lutte contre la corruption, le commerce illégal d'espèces sauvages, principalement des trafiquants d'ivoire, de peaux de panthère et d'écaillés de pangolin, d'ossements humains et de mandrills. L'équipe a intensifié son activisme, son courage et sa conviction pendant la crise sanitaire pour aller de l'avant avec les opérations. Les mesures et directives gouvernementales ont été strictement respectées parallèlement aux mesures organisationnelles mises en place pour empêcher la propagation du coronavirus. Les efforts ont produit des résultats solides dans la lutte contre le trafic d'écaillés de pangolin, d'ivoire, d'ossements humains, de mandrills et de peaux de panthère. Une opération contre deux militaires corrompus a vu la saisie de 380 kg d'écaillés de pangolin tandis que les enquêtes sur la faune ont révélé un sinistre trafic de squelettes humains dans l'Ouest du pays avec l'arrestation de 6 trafiquants.

23 trafiquants majeurs ont été arrêtés, soit une moyenne d'un trafiquant faunique majeur arrêté tous les 8 jours. 35% sont restés derrière les barreaux dès le jour de leur arrestation et le faible taux d'incarcération était le résultat des directives du Ministère de la Justice visant à réduire le nombre de personnes incarcérées par crainte de congestion dans les différentes prisons en raison de la nature de la propagation du Covid19. La corruption a été observée et combattue dans un certain nombre de cas. 23 nouvelles affaires ont été amenées devant les tribunaux et 13 trafiquants ont été reconnus coupables et condamnés à des peines de prison et / ou des amendes, des dommages-intérêts et des peines. 4 trafiquants ont été condamnés à une peine de 5 ans. Les dommages-intérêts accordés au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) s'élèvent à 5 942,00 F CFA (environ 11 884 dollars). L'exposition médiatique était d'un élément médiatique par jour.

Le réseau EAGLE a obtenu des résultats significatifs compte tenu des mesures de confinement mises en œuvre dans les différents pays, 50 trafiquants ayant été arrêtés dans 4 pays du réseau. La crise du Covid-19 a été efficacement gérée par l'Unité Centrale de Coordination travaillant en collaboration avec la direction des différents pays faisant partie du réseau EAGLE. L'équipe LAGA a accueilli un militant du Gabon pour une visite de partage d'expérience d'un mois.

Le travail de The Last Great Ape Organization a été soutenu par: Wildcat, US Fish and Wildlife Service, Born Free, CIDT, Neu Foundation, Pro Wildlife

LAST GREAT APE ORGANISATION, CAMEROON (LAGA)
RAPPORT SEMESTRIEL
Janvier - Juin 2020

APERCU

Investigations

- Au total, 72 missions d'enquête (de durée variable) ont été menées dans 6 régions.
- Le réseau d'informateurs a continué à produire des résultats menant à 2 opérations réussies.

Operations

- Des opérations ont été menées dans 5 régions pour arrêter 23 trafiquants majeurs, ce qui a donné lieu à 23 procès à raison de 1 tous les 8 jours.
- Les opérations sur les écailles de pangolin, l'ivoire, les ossements humains, les peaux de panthère et les mandrills représentaient chacune 20% du nombre total d'opérations
- Le taux d'emprisonnement des trafiquants arrêtés s'élève à 35%, un pourcentage relativement faible en raison des mesures prises par les autorités pour décongestionner les prisons afin d'empêcher la propagation du Covid-19.
- 2 mandrills vivants ont été sauvés de 3 trafiquants de primates.
- 2 militaires ont été arrêtés pour trafic d'écailles de pangolin.
- 6 trafiquants ont été arrêtés pour trafic de squelettes humains.

Département Juridique

- 23 nouvelles affaires ont été portées devant les tribunaux et représentées (de nombreuses affaires ouvertes au cours de la période n'ont pas encore atteint le stade des poursuites mais les procédures sont toujours en cours).
- 13 trafiquants ont été reconnus coupables et 5 ont été condamnés à des peines de prison, des amendes et des dommages-intérêts, tandis que 8 se sont vu infliger des amendes et des dommages-intérêts uniquement. Les dommages-intérêts se sont élevés à environ 5 942 000 F CFA (environ 11 884 dollars) à payer au MINFOF.
- 13 décisions de justice ont été rendues pendant une période de 6 mois et l'une des décisions de justice a condamné à une peine de 5 ans de prison 4 trafiquants d'ossements humains.
- En juin, 4 décisions de justice ont été rendues aux trafiquants par les différents tribunaux.

Media

- Au total, 188 pièces médiatiques ont été produites dans les médias nationaux (télévision, radio, presse et Internet) à raison d'environ une pièce médiatique par jour.
- La chaîne de télévision française France 2 a diffusé une opération d'écailles de pangolin de LAGA lors de son émission «Sur le Front» aux heures de grande écoute.
- Les trois principales chaînes de télévision du Cameroun ont couvert et diffusé les opérations de trafic d'ossements humains menées dans l'Ouest du pays.
- Plus de 20 pièces médiatiques ont été publiés sur le lien entre le commerce des espèces sauvages et la pandémie de Covid-19.

Management

- Le rapport annuel de 2019 a été imprimé et distribué à toutes les parties prenantes.

- Un enquêteur en ligne est parvenu à la fin de son séjour au sein de l'organisation et est passé à de nouveaux défis
- L'accent était mis sur le respect des mesures visant à prévenir la propagation de la pandémie de Covid-19 et à faire avancer les opérations.
- Une nouvelle Chef du département média a été nommée, Anna Etaka Egbe, qui fait partie du département depuis son arrivée dans l'organisation en 2006

Politiques et Relations Extérieures

- Plusieurs réunions ont eu lieu avec des responsables de la Justice, la communauté diplomatique, des ONG nationales et internationales pour discuter des problèmes de corruption et de l'application des lois sur la faune, etc.
- LAGA a assuré la publication d'articles dans les journaux dans le cadre des activités de célébration de la Journée mondiale du pangolin et le Directeur Adjoint a rejoint le Groupe de Travail sur le Pangolin du Cameroun pour mener plusieurs activités marquant les célébrations de cette journée.

Points forts stratégiques

- La stratégie au cours de cette période était focalisée sur les écailles de pangolin et le trafic d'ivoire qui a conduit à la découverte du trafic d'ossements humains dans l'Ouest du pays.
- L'accent a également été mis sur le traitement de la situation sanitaire.
- Des stratégies pour améliorer les opérations ont également été développées et mises en œuvre

Activités EAGLE

- Au total, 50 trafiquants ont été arrêtés dans 4 pays du réseau au cours de ce semestre.
- Dans le cadre des visites d'échange EAGLE, un enquêteur gabonais est arrivé au Cameroun où il est resté un mois.
- Au moins 144 pièces médiatiques ont été publiées dans les différents pays pour diffuser le message sur le lien entre le commerce illégal d'espèces sauvages et la pandémie de Covid-19

CONTENU

- Sommaire.....	1
- Aperçu	2
- Contenu	4
- Rapport narratif.....	5
1 Investigation	5
2 Operations	6
3 Département Juridique.....	8
4 Media	10
5 Management.....	11
6 Politiques et Relations Extérieures	12
7 LAGA et le Réseau EAGLE	13
8 Favoriser l'activisme	13
9 Aperçu stratégique de la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun-Opérations ...	14
10 Corruption et criminalité liées aux espèces sauvages.....	6

Annexes

Annexe I - Liste des affaires initiées au semestre I, 2020.....	18
Annexe II - L'année en images - Quelques événements importants	21
Annexe III - Liens médias du semestre I 2020.....	25

Tableaux et Graphiques

1 Figure 1: Nombre de missions d'enquête par mois.....	5
2 Figure 1 Tableaux des opérations.....	6
3 Figure 3: Profil de cas	7
4 Figure 4: Taux d'enfermement des accusés derrière les barreaux avant les poursuites	9
5 Figure 5: Nombre pièces médiatiques publiées	11
6 Figure 6: Répartition des éléments médiatiques.....	11

Aperçu du commerce international au Cameroun et sites des opérations.....18

Egalement disponible:

1. États financiers annuels et semestre I 2020
2. Rapports mensuels financiers et d'activités de janvier à juin 2020
3. Media archive – Base de données Excel liée aux éléments multimédia enregistrés
4. Archives de photos à l'usage des médias

Pour avoir des copies contactez par email : eric@laga-enforcement.org

RAPPORT NARRATIF

Ce rapport couvre les activités de janvier à juin 2020. Le rapport comprend: l'avancement des activités de chaque département (Enquêtes, Opérations, Juridique, Médias et Management), un aperçu stratégique et l'impact des opérations sur la criminalité faunique au Cameroun, l'avancement des relations avec le gouvernement camerounais, les organismes non gouvernementaux, sur la scène internationale et dans des initiatives d'application de la loi que LAGA a entrepris.

1. Investigations

L'unité d'enquête de LAGA a effectué 72 missions d'enquête dans 6 régions du pays. La collaboration avec l'agent d'enquête du CCU a été très efficace et a produit de nombreuses opérations réussies. Plusieurs réunions ont eu lieu principalement sur la planification des activités du département à la suite de la pandémie de Covid-19.

Bien avant le début de la pandémie, le département a organisé une série de formations et de sessions de recyclage pour améliorer les compétences des enquêteurs. De nouvelles méthodes de collecte et d'analyse d'informations ont été mises au point et essayées, tandis que le travail d'équipe et la mise en commun d'efforts ont été utilisés dans plusieurs cas pour rendre les enquêtes, l'élaboration et l'exécution de stratégies plus efficaces. Ces stratégies ont conduit à la découverte de réseaux de trafic d'ossements humains dans l'Ouest du pays.

Dans le cadre du programme d'échange EAGLE, un enquêteur gabonais a effectué une visite d'un mois de formation et de partage d'expérience dans le pays.

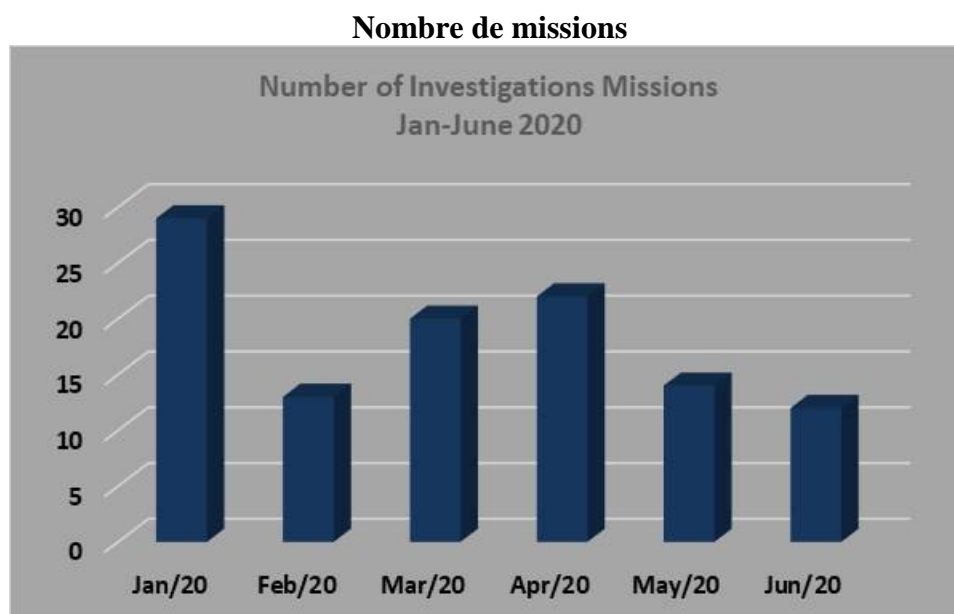


Figure 1: Nombre de missions d'investigation par mois

2. Opérations

LAGA et le gouvernement du Cameroun ont mené des opérations dans 5 régions concernant 23 personnes, ce qui a donné lieu à 23 procès à raison d'un trafiquant arrêté tous les 8 jours en moyenne. Cela représentait 88% des résultats visés attendus pour le premier semestre de l'année. De nouvelles techniques ont été utilisées lors des enquêtes et des opérations et ont produit des résultats exceptionnels avec l'arrestation de deux militaires avec 380 kg d'écaillés de pangolin et le démantèlement de certains réseaux de trafic d'ossements humains dans la région de l'Ouest. D'autres cibles plus grandes et plus importantes ont également été étudiées et on s'attend à ce que celles-ci produisent des opérations importantes dans un avenir proche. Parallèlement, les opérations réalisées se répartissaient comme suit: 20% pour le trafic d'écaillés de pangolin, 20% pour le trafic d'ivoire, 20% pour le trafic d'ossements humains, 20% pour le trafic de peaux de panthère et 20% pour le trafic de mandrill.

En février, un trafiquant a été arrêté à Bandjoun, dans la région de l'Ouest avec cinq peaux de panthère. Le trafiquant appartient à un réseau de trafiquants de peaux de panthère qui sévit dans la région. Les membres du réseau sont situés dans différentes villes de la région. Le trafiquant est un homme d'affaires dans l'un des principaux marchés de Bafoussam où il possède une boutique. Il se fait également passer pour un herboriste traditionnel.

En avril, quatre opérations importantes ont été menées. Lors de la première opération, quatre trafiquants ont été arrêtés à Kye-Ossi, dans la région Sud, avec une peau de panthère. Les trafiquants appartiennent à un réseau de trafiquants près de la frontière gabonaise, opérant le long de trois pays, le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale, assurant un commerce illégal sans heurts de parties d'espèces sauvages protégées, notamment des peaux de panthère et de l'ivoire. Alors que deux sont des concessionnaires, deux autres sont des chauffeurs professionnels qui assurent le trafic transfrontalier de manière experte dans la région.

Au cours de la deuxième opération, un trafiquant a été arrêté à Dimako, dans la région de l'Est avec 50 kg d'écaillés de pangolin, en plein milieu de la pandémie de Covid-19. La femme avait été arrêtée à plusieurs reprises par la gendarmerie et relâchée sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre elle. Elle a entretenu un gang de plusieurs braconniers dans plusieurs localités, dont Mbang et Atchoc dans la région de l'Est, qui lui ont fourni des produits de la faune. Elle se rendait au célèbre marché de Nkolndongo à Yaoundé où elle approvisionnait d'autres trafiquants. Elle a violemment résisté à son arrestation pendant l'opération en espérant que ses amis de la gendarmerie qui la relâchent constamment après chaque arrestation viendraient à son secours. On considère que l'origine de la pandémie est liée au commerce illégal de pangolins et à la consommation de sa viande en Chine.

La troisième opération du mois verra un trafiquant arrêté à Yaoundé, région Centre avec un jeune mandrill. Il gardait le mandrill qu'il avait acheté à Akom II dans la région Sud pendant un certain temps tout en explorant les opportunités pour vendre l'animal.

Lors de la dernière opération du mois, deux trafiquants ont été arrêtés à Lolodorf, dans la région Sud avec un mandrill jeune et blessé. Le couple avait voyagé pendant la nuit pour éviter d'être détecté et est arrivé dans la ville de Lolodorf où ils ont entrepris de vendre l'animal avant leur arrestation. Ils ont collaboré au trafic d'espèces sauvages; l'un d'entre eux spécialisé dans l'achat et l'autre la recherche de clients. Ils ont acheté le mandrill dans un petit village appelé Bipindi.

En mai, trois trafiquants ont été arrêtés à Douala, région du Littoral avec deux pointes d'ivoire pesant 26 kg. Les trois hommes dirigeaient un petit groupe de trafiquants d'ivoire qui étaient très prudents dans leurs transactions, mais à la fin l'opération a été un succès et tous ont été arrêtés.

Toujours en mai, quatre trafiquants ont été arrêtés à Foubot dans la région de l'Ouest avec des ossements humains, à la suite d'une enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages. Trois d'entre eux ont été arrêtés avec un squelette humain presque entier qui avait encore de la chair séchée sur les os et un crâne humain avec des cheveux dessus. Une enquête plus poussée de la gendarmerie a conduit à l'arrestation d'un 4e trafiquant. Les quatre appartiennent à un réseau plus large, spécialisé dans le trafic d'ossements humains et ayant des liens avec d'autres pays de la sous-région. Les enquêtes montrent qu'ils semblent être en mesure de fournir des dizaines d'ossements humains. Le cadavre de la jeune femme décédée a été déterré à Kouoptamo dans la région de l'Ouest. Ils exploitaient un réseau organisé, chacun ayant un rôle spécifique à jouer; ceux qui déterraient les cadavres; ceux qui faisaient le marketing, ceux qui recherchaient des clients et la dame qui était la 4e à être arrêtée gardait les restes humains à son domicile.

En juin, deux trafiquants ont été arrêtés à Bertoua, dans la région de l'Est avec deux pointes d'ivoire. L'un des deux faisait l'objet d'enquêtes depuis longtemps car il était impliqué dans le trafic d'ivoire depuis plusieurs années. Il a violemment résisté à son arrestation pendant l'opération. Ils font partie d'un réseau s'étendant jusqu'en RCA et connecté au Congo.

Lors de la deuxième opération du mois de mai, trois trafiquants, dont deux militaires, ont été arrêtés à Yaoundé dans la région Centre avec 380 kg d'écaillés de pangolin. Une femme qui faisait partie de l'affaire a été arrêtée quelques heures plus tard à son domicile à la suite de l'arrestation des deux militaires. C'est une trafiquante bien connue de plusieurs produits fauniques sur le marché de viande de brousse de Nkolndongo et une perquisition dans ses locaux a révélé plusieurs carcasses d'animaux, dont des pangolins. Elle faisait l'objet d'enquêtes depuis au moins deux ans. Les militaires ont expliqué explicitement comment ils utilisaient leur statut militaire pour éviter d'être arrêtés pendant qu'ils faisaient du trafic. L'un d'eux appartenait à la Garde présidentielle et a été rapidement démis de ses fonctions par sa hiérarchie à la suite de cette arrestation, véhiculant ainsi un message fort, soit que ces uniformes ne seront pas utilisés pour couvrir des activités illégales et que toute connaissance d'une activité illégale entraînera une action rapide.

Lors de la troisième opération, deux trafiquants ont été arrêtés à Foubot dans la région de l'Ouest avec des ossements humains, à la suite d'une enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages. Les deux ont été arrêtés avec deux squelettes humains presque entiers qui avaient été soigneusement emballés dans deux valises. Ils ont utilisé Internet pour mener leur activité illégale où ils ont annoncé leurs produits sous des noms de code et ont également recherché des clients qui, selon eux, incluaient des clients étrangers. L'un des trafiquants a quitté Ambam près de la frontière sud du Cameroun vers l'Ouest pour effectuer la transaction.

Tableau des opérations

Nombre d'Opérations	Nombre de Trafiquants	Contrebandes
9	23	5 peaux de panthère, 1 peau de panthère, 2 mandrills vivants, 50 kg d'écaillés de pangolin, 2 pointes d'ivoire, un squelette humain presque entier, 2 squelettes humains complets, 380 kg d'écaillés de pangolin, 2 pointes d'ivoire

Figure 2: Tableau des Opérations

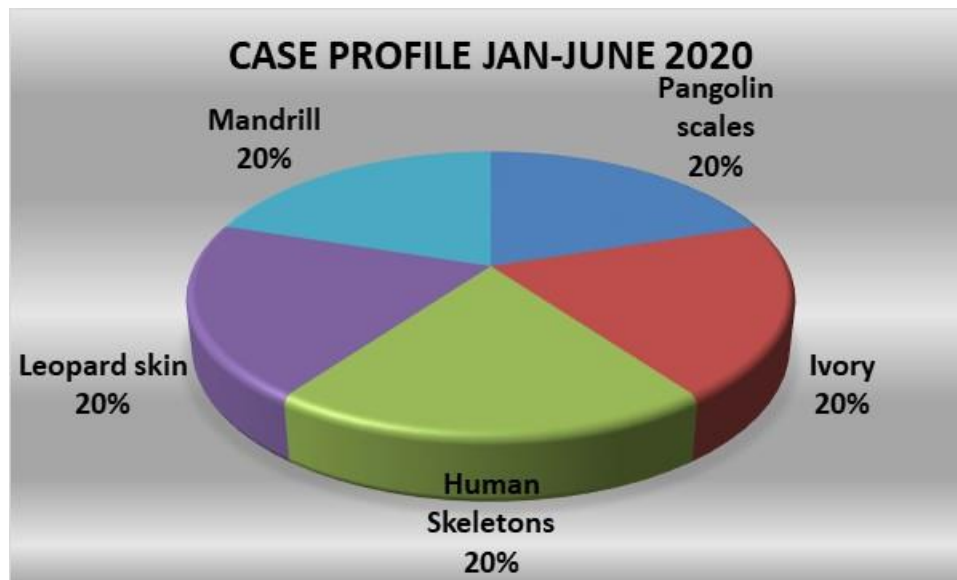


Figure 3: Profil des Cas

3. Département Juridique

Au cours de cette période, 23 nouvelles affaires sont parvenues au tribunal et les affaires ont rejoint d'anciennes affaires qui ont été programmées, suivies, jugées dans divers tribunaux et des visites de prison ont été organisées. La plupart des affaires engagées au cours de cette période n'ont pas encore atteint le stade des poursuites, 35% des trafiquants étant emprisonnés tout au long du processus. Sur instruction du ministère de la Justice et en raison de la pandémie de Covid-19, les procureurs de l'État ont reçu de nouvelles directives sur la libération sous caution des personnes arrêtées pour des infractions à la suite de mesures visant à réduire la congestion dans les prisons où les personnes sont détenues pendant leur procès.

Au total, 52 missions ont été effectuées dans la région du Centre pour le suivi des nouvelles affaires et la création et le renforcement des relations avec les autorités judiciaires. En conséquence directe des opérations, l'accent a été mis davantage sur les écailles de pangolin, l'ivoire et les peaux de panthère.

Au cours de cette période, 6 décisions de justice ont été rendues avec 13 trafiquants reconnus coupables et 1 non coupable. 5 ont été condamnés à des peines de prison, tandis que 8 ont été condamnés à payer des amendes et des dommages et intérêts et un phénomène inquiétant de condamnations prononcées avec une tendance inhabituelle à la clémence. Malgré les faiblesses des peines, aucun recours d'appel n'a été interjeté et le manque de peines dissuasives est en train d'être adressé par le biais d'autres mécanismes.

Un jugement important a été rendu par le Tribunal de Première Instance de Foubot, où quatre trafiquants ont été reconnus coupables et condamnés à 5 ans de prison pour trafic d'ossements humains. Les dommages et intérêts accordés au MINFOF se sont élevés à quelque 5 942 000 F CFA (environ 11 884 dollars).

Le 2 février, des jugements ont été rendus et dans le premier, le Tribunal de Première Instance d'Ekounou a déclaré les accusés LOKO BASSILIKIN, FOGANG FOKOUA Bruno, NKOUGA Valère, OUSMANOU Baba et KENNE Emmanuel coupables et les a condamnés à 200000 FCFA (environ 400 dollars) chacun à titre d'amende. , 46 000 FCFA (environ 90 \$) chacun à titre de frais de justice et 400 000 FCFA (environ 800 \$) conjointement à titre de dommages-intérêts. Ils ont été arrêtés à Yaoundé le 05/09/2019 pour possession illégale de 2 défenses d'éléphant.

En avril, le Tribunal de Première Instance de Douala - Bonanjo a déclaré l'accusé SUA Jocelin non coupable et LADINGA Joseph NCHUNU coupable, et l'a condamné à payer 100 000 FCFA (environ 200 dollars) d'amende et 1 000 000 FCFA (environ 2 000 dollars) de dommages et intérêts. Ils ont été arrêtés à Douala le 24/05/2019 pour possession et mise en circulation illégales de 237 kg d'écailles de pangolin.

En juin, trois décisions de justice ont été rendues et comprenaient le jugement du Tribunal de Première Instance de Kribi qui a déclaré les accusés NGAMBI Ruben et TSOGO BIKUE Sinclair coupables et les a condamnés à payer 50000 FCFA (environ 100 USD) chacun à titre d'amende et 500000 FCFA (environ 1000 USD) de dommages. Un trafiquant a été arrêté à Lolodorf le 25/04/2020 pour possession illégale d'un mandrill.

Le Tribunal de Première Instance de Foubot a déclaré coupables les accusés AMADOU TIJANI, KPOUHENZEN Radifatou, SAPTT Aboubakar et ABDEL Aziz et les a condamnés à une peine de 5 ans d'emprisonnement et à 100 000 FCFA chacun à titre d'amende. Ils ont été arrêtés le 20/05/2020 pour vente illégale d'un squelette humain.

Le Tribunal de Première Instance de Douala - Ndokoti a déclaré l'accusé ABDOUL NASSIR Sali coupable et l'a condamné à 20 jours d'emprisonnement ferme et à payer 54 000 FCFA (environ 108 USD) d'amende et 1 042 000 FCFA (environ 2084 USD) de dommages et intérêts. Il a été arrêté à Douala le 20/06/2019 pour possession, mise en circulation et commercialisation illégales de 95 Kg d'écailles de pangolin

Le Tribunal de Première Instance d'Abong-Mbang a déclaré l'accusé NGOBA Lucie coupable et l'a condamnée à payer 500 000 FCFA d'amende et 3 000 000 FCFA (environ 6 000 \$) de dommages et intérêts. Elle a été arrêtée à Dimako le 09/04/2020 pour possession, mise en circulation et vente illégales de 50 kg d'écailles de pangolin.

Aucun recours d'appel n'a été interjeté pendant cette période contre les décisions de justice;

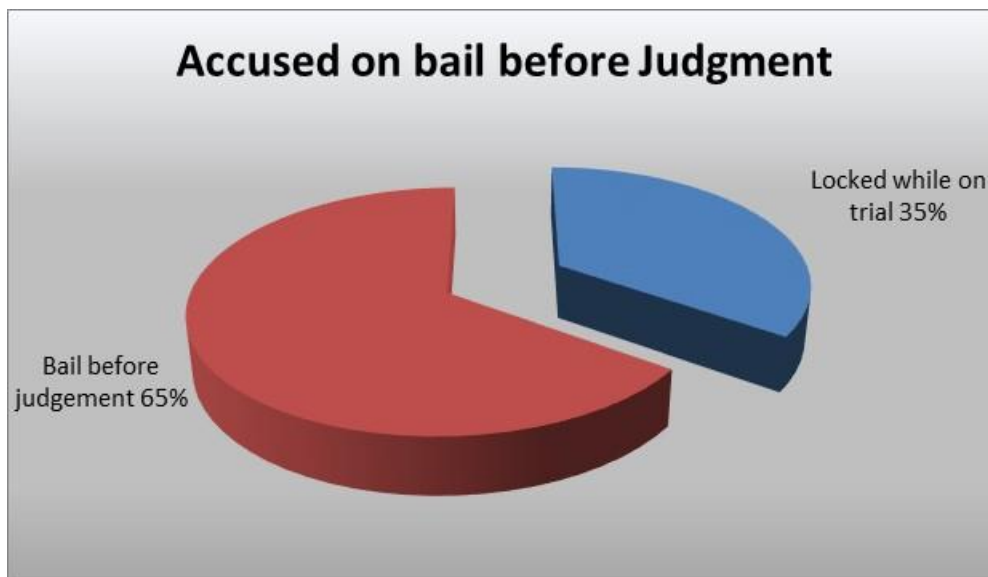


Figure 4: Taux de verrouillage des accusés derrière les barreaux

4. Media

Une nouvelle Chef du département média a été nommée. Anna Etaka Egbe fait partie du département depuis qu'elle a rejoint l'organisation en 2006.

Au total, 188 pièces médiatiques ont été produites et diffusées dans les médias, dont de nombreux articles dans tous les médias - radio, télévision, presse écrite et Internet; réalisées à raison d'un élément médiatique par jour. Avril a enregistré le plus grand nombre de pièces médiatiques, tandis que janvier n'a enregistré aucun article médiatique en raison de l'absence d'opérations et d'importants procès devant les tribunaux. Le travail a repris au milieu du mois suivant les vacances annuelles.

Des efforts particuliers ont été déployés pour diffuser le message sur le lien entre le commerce illégal des espèces sauvages et la pandémie de Covid-19 avec plus de 20 articles publiés dans les médias.

Les sujets portaient sur un large éventail de questions d'application de la loi sur la faune, y compris toutes les opérations de LAGA-MINFOF, les poursuites et la lutte contre la corruption. Parmi les sujets abordés dans les médias, on peut citer la célébration de la Journée mondiale du pangolin, l'arrestation à Bandjoun d'un trafiquant avec cinq peaux de panthère et l'audience au tribunal, les arrestations de trafiquants de perroquets à Kribi, l'arrestation de quatre personnes avec une peau de panthère à Kye-Ossi, l'arrestation à Dimako d'un trafiquant avec deux sacs d'écailles de pangolin, le Covid-19 et le commerce d'espèces sauvages, l'arrestation à Yaoundé d'un trafiquant avec un mandrill vivant, l'arrestation de deux personnes à Lolodorf avec un mandrill vivant, l'arrestation à Douala de trois trafiquants d'ivoire, l'arrestation à Foubot de trafiquants d'ossements humains, l'arrestation de trois trafiquants avec près de 400 kg d'écailles de pangolin à Yaoundé, l'arrestation de deux trafiquants d'ossements humains à Foubot et l'arrestation à Bertoua de deux personnes avec des pointes d'ivoire.

Les interviews et citations utilisées dans les différents articles de presse provenaient: du Commandant de la Compagnie de la Gendarmerie à Fouban, du Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Foubot, du Directeur Adjoint du LAGA et du Directeur du LAGA.

La rédaction et la collecte d'articles pour la 9^e édition de Wildlife Justice ont commencé et sa publication est prévue dans les mois à venir.

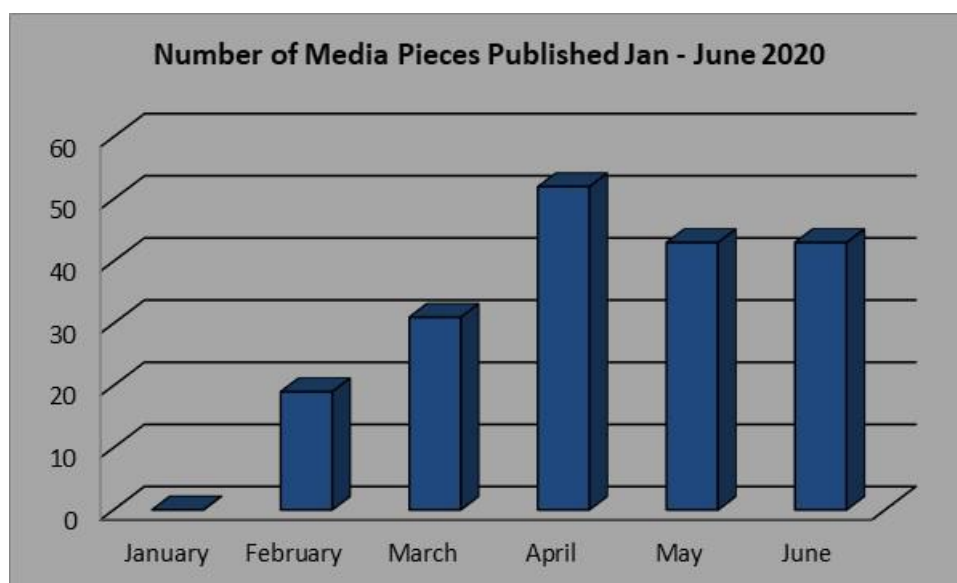


Figure 5: Nombre de pièces médiatiques produites et publiées

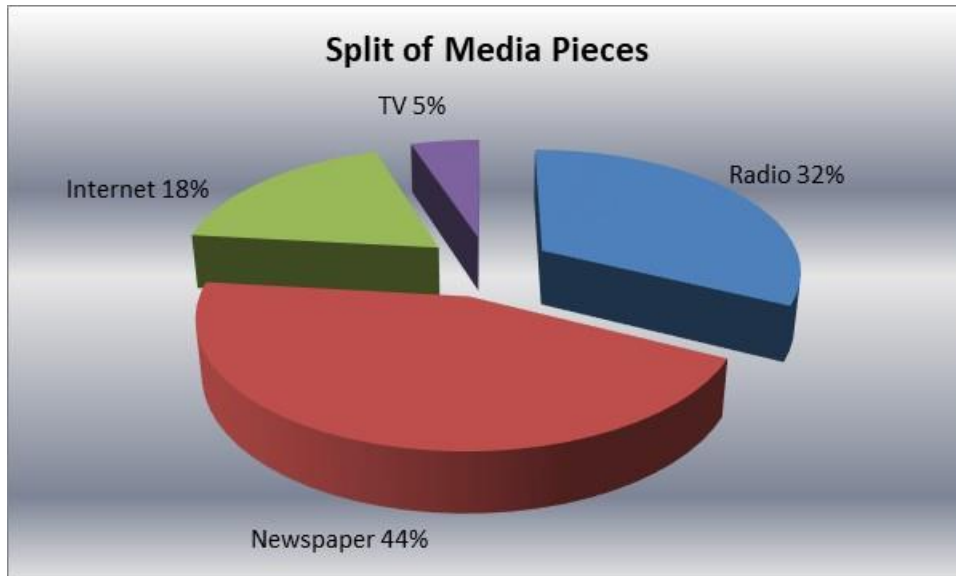


Figure 6: Répartition des éléments multimédias

5. Management

La pandémie de Covid-19 a été riche d'obstacles, mais l'équipe LAGA continue d'avancer. Comme pour de nombreuses autres organisations, la pandémie a affecté le fonctionnement normal de l'organisation et la direction a mis en place un mécanisme efficace de gestion des activités. Toute l'équipe a été renvoyée chez elle suite à l'augmentation des cas de Covid-19, mais elle est revenue pour pousser les opérations avec un succès, un courage et un activisme remarquables. La direction a mis l'accent sur l'application consciencieuse des mesures prescrites. Les mesures comprenaient des instructions du gouvernement pour prévenir le Covid-19 dans le pays et des directives supplémentaires élaborées par l'organisation pour renforcer et protéger pleinement la santé de chaque membre de LAGA. La coordination des activités sur le terrain et la garantie des activités financières ont été menées efficacement malgré les difficultés que présente la situation.

Dans les cas où des animaux vivants ont été saisis, des mesures supplémentaires ont été mises en place et appliquées en plus des mesures de premiers secours aux animaux qui sont normalement appliquées. La direction a également assuré une liaison efficace avec l'Unité centrale de coordination sur les rapports et les mises à jour sur la situation dans tous les pays EAGLE et la prescription des mesures barrières à appliquer.

Dans le cadre du programme d'échange EAGLE, des sessions de formation se sont poursuivies à Yaoundé - Cameroun, avec un enquêteur gabonais arrivant dans le pays pour une formation d'un mois et une visite de partage d'expérience.

L'enquêteur en ligne qui était avec l'organisation depuis plus de deux ans est arrivé à la fin de son séjour et est passé à de nouveaux défis.

L'équipe de LAGA s'est rendue à Batie, dans la région de l'Ouest, pour participer aux activités funéraires de leur ancienne collègue et membre, Ma Mado, décédée à la suite d'une longue maladie.

Une équipe de tournage italienne est revenue au pays pour continuer le tournage avec les départements d'enquêtes et juridique pour la production d'un film illustrant les efforts du gouvernement camerounais pour lutter contre le commerce illégal des écailles de pangolin.

Les rapports annuels et du deuxième semestre de 2019 ont été imprimés avec des copies disponibles sur demande. Les versions électroniques sont disponibles en ligne sur le site Internet de LAGA www.laga-enforcement.org. Ceci est le résultat d'un travail d'équipe impliquant tous les départements de LAGA, y compris les enquêtes, le juridique, les médias, les opérations et le management.

Les sessions mensuelles de présentations et de débats suscitant la réflexion ont été suspendues dans le cadre des mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19.

6. Politiques et Relations Extérieures

L'une des mesures mises en place par le gouvernement était d'éviter autant que possible les réunions et les contacts physiques et pratiquer des réunions virtuelles chaque fois que possible, en raison de la nature du Covid-19 qui se propage et dans cette optique, les activités de relations extérieures ont été réduites au strict minimum.

Le Directeur Adjoint a tenu une réunion avec le conseiller de la ZSL en visite dans le pays. Les discussions ont porté principalement sur les stratégies, les techniques d'application de la loi sur la faune et la conservation en général. Ils ont également exploré les domaines possibles de coopération et d'assistance.

Le Directeur Adjoint a participé à des réunions organisées par le Groupe de Travail sur le Pangolin du Cameroun, axées sur les préparatifs de la Journée mondiale du pangolin qui a eu lieu le 15 février. Des activités ont été menées par plusieurs organisations de conservation, dont LAGA, travaillant dans le cadre du Groupe de Travail sur le Pangolin du Cameroun et une conférence de presse animée par le Directeur Adjoint a été organisée.

Le Directeur Adjoint a fait un bref exposé sur les activités de LAGA et sa collaboration avec Interpol lors d'une réunion d'Interpol de trois jours qui a réuni des fonctionnaires d'Interpol, de la faune et des Douanes qui se sont concentrés sur la recherche des priorités et des besoins au niveau des États pour une prochaine opération d'Interpol contre le trafic d'espèces sauvages.

À l'invitation de l'ambassadeur de Belgique, le Directeur Adjoint a participé à une réunion au Secrétariat de la Défense chargé de la Gendarmerie qui a réuni 5 hauts responsables de la Gendarmerie dont le Directeur Central Adjoint de la Coordination et un conseiller technique. La réunion était axée sur la discussion de certaines affaires de faune dans les tribunaux ayant des liens avec la gendarmerie.

Le Directeur Adjoint a tenu une réunion avec le Président de Global Earth Watch et un consultant travaillant pour ce groupe de conservation. Ils ont discuté des problèmes de conservation dans les régions du Nord du Cameroun, y compris les campagnes de sensibilisation du public, le pastoralisme transhumant, la participation communautaire aux initiatives. Il a échangé avec eux, des expériences et des idées pratiques sur la manière d'optimiser les efforts vers la réalisation des objectifs de conservation dans la région.

Le Directeur Adjoint a tenu une réunion avec le Directeur des Affaires Criminelles du Ministère de la Justice pour discuter d'un cas d'espèces sauvages.

Le Chef du département des enquêtes a tenu une réunion avec le Chef de Projet du projet de Recherche Forestière d'Ebo pour discuter des questions relatives au plan proposé de sous-traiter des parties de la forêt à des sociétés forestières.

Un conseiller juridique a participé à un atelier organisé par ZSL qui visait à former les écogardes du TRIDOM sur la protection des perroquets à queue rouge d'Afrique. Elle a fait deux présentations, l'une sur les activités d'application de la loi menées par LAGA contre les trafiquants de perroquets et l'autre sur le calcul des dommages à attribuer au MINFOF dans les affaires fauniques.

Deux conseillers juridiques ont rencontré le Directeur des Affaires Pénales du Ministère de la Justice pour discuter de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

7. LAGA et le Réseau EAGLE

Le nouveau modèle de LAGA pour la collaboration ONG - Gouvernement établissant l'application de la loi sur les espèces sauvages, produit des résultats avec une approche innovante visant à changer le système existant et à déclencher un changement de paradigme dans la manière dont les ONG s'attaquent à la criminalité liée aux espèces sauvages au sein du réseau EAGLE. Le modèle se concentre sur la poursuite des principaux trafiquants, et non sur le petit braconnier motivé par les trafiquants de la ville. Il s'agit de lutter de front contre l'obstacle majeur à l'application de la loi sur la faune en Afrique - la corruption. L'expérience et le modèle de LAGA fonctionnent actuellement au sein du réseau EAGLE qui regroupe 9 pays.

La réplique du modèle LAGA vise également à prendre des leçons transversales en dehors de la conservation de la faune; ceux-ci incluent la lutte contre la corruption, la promotion de l'activisme, la lutte contre la traite des enfants, etc.

<http://www.laga-enforcement.org/Replication/tabid/166/Default.aspx>

Le réseau EAGLE est désormais responsable de l'activité de réplique du modèle LAGA qui était autrefois l'apanage de LAGA. La collaboration entre le CCU EAGLE et LAGA s'est intensifiée au cours de ce semestre à tous les niveaux, y compris les enquêtes, les opérations, le juridique, les médias et le management. LAGA a continué à organiser des sessions de formation dans le pays et à cet égard, LAGA a accueilli un enquêteur du Gabon.

8. Favoriser l'activisme

LAGA a continué à promouvoir l'activisme en interne et en externe. La création d'activistes indépendants est l'un des aspects que LAGA utilise pour favoriser l'activisme. Les ONG membres sont encouragées à développer leurs propres projets sur les diverses questions de développement de leur pays et se voient accorder du temps pour l'ONG et du temps de gestion pour développer le projet dans la vision de le transformer en une ONG indépendante / papier / livre. La fonction du leadership n'est pas de produire plus d'adeptes mais de produire plus de leaders.

<http://www.laga-enforcement.org/Activism/tabid/77/Default.aspx>

Normalement, chaque année, les activités d'activisme comprennent quelques documentaires et présentations mensuels pour renforcer la perspicacité et l'esprit d'activisme des membres, mais en raison des mesures appliquées pour empêcher la propagation du Covid-19, les présentations ont été suspendues. Mais avant que la situation ne s'aggrave, au moins une présentation avait été faite:

Contrôle et Coordination dans une organisation: La présentation porte sur la façon de contrôler et de coordonner une organisation, dans le but d'atteindre les objectifs organisationnels. Le présentateur évoque le fait que le contrôle et la coordination sont des fonctions managériales cruciales pour tout entrepreneur, pour s'assurer que ses objectifs sont atteints dans un délai donné. Elle a commencé par définir le concept principal, et expliqué comment ces deux fonctions sont souvent confondues et semblent parfois signifier la même chose. La discussion a porté sur la différence entre le contrôle et la coordination, et sur la manière de mettre efficacement ces fonctions en place. En conclusion, il s'avère que le contrôle fait partie de la coordination, et l'un ne peut se faire sans l'autre pour le bon fonctionnement d'une organisation.

9. Aperçu stratégique de la criminalité liée aux espèces sauvages au Cameroun et impact des opérations

Au-delà du nombre d'opérations et de leur efficacité, il existe un facteur encore plus important dans l'évaluation du travail de LAGA: la valeur stratégique des opérations pour réduire le niveau du commerce illégal des espèces sauvages. À cet égard, LAGA fait le choix d'opérations diversifiées, qui apportent une valeur ajoutée pour exposer et cartographier les différents angles de la criminalité faunique au Cameroun. Par conséquent, les travaux de LAGA-MINFOF mettent en lumière la nature du commerce illégal d'espèces sauvages dans la sous-région. L'accent stratégique au cours de cette période était mis sur les primates, l'ivoire et d'autres parties d'éléphants, tandis que les tortues de mer, les pangolins et d'autres espèces sauvages ont également reçu une certaine attention.

9.1 Les écailles de pangolin

Une saisie relativement importante d'écailles de pangolin a été réalisée au plus profond de la crise sanitaire, mettant en évidence la volonté des trafiquants de mener leurs activités illégales indépendamment des dangers et des menaces liés à leur activité. Cette situation était encore aggravée par le fait que les deux personnes arrêtées avec 380 kg d'écailles de pangolin étaient des militaires qui utilisaient leur statut pour favoriser l'impunité dans le trafic. Ils ont profité du fait qu'ils appartenaient à l'armée camerounaise et ne seraient inévitablement jamais arrêtés, utilisant leurs uniformes pour effrayer quiconque, en particulier les agents de la faune, qui essaient de leur créer des problèmes. Pour illustrer l'affaire, une femme a été arrêtée quelques heures après l'arrestation et l'un des deux militaires est son fils qu'elle a envoyé en raison de son statut militaire pour s'assurer que les affaires illégales soient menées à terme sans aucun obstacle pour eux.

Une autre opération sur les écailles de pangolin a été menée en avril avec l'arrestation d'une autre femme qui avait par le passé été arrêtée à plusieurs reprises par la gendarmerie et relâchée sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre elle. Ceci parce qu'un de ses petits-amis qui est le Commandant de la Brigade de Gendarmerie dans la ville, utilisait son uniforme pour la sortir d'ennuis. Le trafic d'écailles de pangolin semble se poursuivre sans relâche malgré la crise sanitaire qui tourmente le monde aujourd'hui. Malgré le lien des pangolins avec la pandémie de Covid-19, les trafiquants d'écailles de pangolin continuent toujours calmement leurs affaires. Cette femme a entretenu une bande de plusieurs braconniers qui lui ont fourni des produits de la faune. Elle se rendait au célèbre marché de Nkolndongo à Yaoundé où elle approvisionnait d'autres trafiquants.

9.2 L'ivoire

Le trafic d'ivoire faisait partie des opérations menées au cours du semestre. Trois personnes ont été arrêtées lors d'une opération menée à Douala, le plus grand point chaud du trafic d'ivoire du pays.

Cela est amplifié par son emplacement comme port de sortie du pays où l'ivoire peut facilement être exporté vers plusieurs destinations. Trois trafiquants opéraient en petit groupe lorsqu'ils ont été arrêtés avec deux pointes d'ivoire pesant 26 kg. Ils ont été très prudents dans leurs transactions, mais ont été arrêtés alors qu'ils essayaient de vendre l'ivoire.

Un trafiquant d'ivoire de longue date qui faisait l'objet d'enquêtes depuis longtemps a finalement été arrêté aux côtés d'un complice à Bertoua avec deux pointes d'ivoire à sa disposition. L'arrestation qui a eu lieu en juin a conclu une longue enquête à son encontre. Il était bien connu pour ses activités illégales et il a admis avoir fait du trafic d'or. Ils font partie d'un réseau s'étendant jusqu'en RCA et connecté au Congo.

Les deux opérations sur l'ivoire menées sur une période de 6 mois indiquent une fois de plus la nature du trafic d'ivoire qui est lié à d'autres formes de trafic comme le trafic d'or, il s'étend au-delà des frontières dans la sous-région et c'est une caractéristique permanente du port camerounais, la ville de Douala. Le trafic d'ivoire y est continuellement en cours.

9.3 Peaux de Panthère

Deux opérations menées au cours de cette période ont vu l'arrestation de plusieurs trafiquants de peaux de panthère au milieu du commerce continu des peaux de félins. Aussi naturelle que cela puisse paraître, l'une des opérations a été menée dans la région de l'Ouest où les trafiquants utilisent désormais les traditions et les rites pour justifier le trafic de peaux de panthère. Parce que les peaux de panthère font partie intégrante de la tradition des habitants de la région de l'Ouest, les trafiquants profitent de la tradition pour tenter de «blanchir la peau de panthère». Les peaux fraîches sont confisquées aux trafiquants qui la plupart du temps mentent qu'il s'agit de produits traditionnels des différents palais. Il y existe aussi un nouveau phénomène dans la région où les trafiquants volent les peaux des palais et les revendent. Le trafiquant qui a été arrêté à Bandjoun avec cinq peaux de panthère s'était rendu dans la région de l'Est où il a acheté une des peaux. Il possède une boutique dans l'un des principaux marchés de Bafoussam, la capitale de la région de l'Ouest.

Lors d'une deuxième opération sur la peau de panthère, quatre trafiquants ont été arrêtés à Kye-ossi, dans le sud, avec une peau. Ils dirigeaient un commerce illégal de peaux de panthère de l'autre côté de la frontière entre les pays voisins et le Cameroun, s'étendant jusqu'à la région de l'Ouest où ce trafic est répandu. Telle est la nature du trafic de peaux de panthère, ils s'approvisionnent en peaux dans des régions où la demande n'est pas très forte vers des régions où la demande est forte dans le pays.

9.4 Les Mandrills

Les mandrills ne font pas souvent l'objet de commerce illégal comme leurs cousins les chimpanzés et les gorilles, mais deux opérations ont été menées dans cette période avec la saisie et le sauvetage de deux mandrills vivants. Les mandrills finissent généralement comme nourriture dans la chaîne de la viande de brousse ou comme animaux de compagnie. Un trafiquant a été arrêté à Yaoundé, avec un jeune mandrill qu'il gardait depuis quelque temps après l'avoir acheté dans le Sud du pays, où vivent des populations de mandrill. Et toujours dans le Sud, deux trafiquants ont été arrêtés à Lolodorf, avec un jeune mandrill blessé. Ils ont collaboré au trafic d'espèces sauvages; l'un d'entre eux était spécialisé dans l'achat et l'autre dans la recherche de clients.

9.5 Les ossements humains

Dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages, plusieurs autres domaines de criminalité ont été mis en évidence aux yeux des agents de l'application de la loi. Le trafic de drogue, d'êtres humains, d'armes, le terrorisme sont toutes les autres formes de criminalité que les forces de l'ordre sur les espèces sauvages découvrent constamment et de plus en plus. Lors des enquêtes sur la faune, plusieurs trafiquants se sont livrés à ces formes de trafic et ce fut le cas lorsque six trafiquants ont été arrêtés au cours de deux opérations distinctes avec des squelettes humains. Le lien entre la criminalité liée aux espèces sauvages et d'autres formes de trafic est prouvé chaque jour sur le terrain.

En mai, lors d'enquêtes sur le trafic d'espèces sauvages dans la région de l'Ouest, des pistes ont été découvertes sur le trafic d'ossements humains, ce qui a abouti à l'arrestation de quatre trafiquants avec un squelette humain presque entier qui avait encore de la chair séchée sur les os et un crâne humain avec des cheveux dessus.

En juin, lors d'une nouvelle série d'enquêtes sur la faune dans la même zone, un trafic d'ossements humains a été découvert et cela a conduit à l'arrestation de deux personnes avec deux squelettes humains presque entiers. L'un d'eux est parti de la ville frontalière d'Ambam dans le Sud pour achever ses activités dans la région devenue célèbre pour le trafic d'ossements humains. Des enquêtes sur l'ivoire étaient en cours dans la zone menant à cette découverte.

10. Corruption et Crime contre la faune

LAGA était un terrain d'expérimentation pour les méthodes de lutte contre la corruption dans le cadre d'un processus d'application de la loi. Toutes les tentatives de corruption sont documentées dans nos systèmes de suivi des cas. LAGA n'est pas un observateur de corruption; il a été créé pour lutter contre la corruption, en redirigeant les pressions positives existant au sein du système, généralement gaspillées dans les grandes conférences, vers des tentatives de corruption spécifiques et les réalités de terrain qui forment la corruption. Ces tentatives de corruption sont vigoureusement combattues et condamnées avec véhémence par LAGA. LAGA n'est pas un groupe de surveillance et n'a pas été créé en tant qu'observateur, il se bat directement chaque fois que des pratiques de corruption ou des tentatives de corruption sont observées.

Cette lutte permanente se manifeste par certains résultats, directement ou indirectement. En mars et à la suite de l'arrestation de trafiquants de peau de panthère à Kye-ossi, alors que les agents de l'application des lois sur les espèces sauvages établissaient le rapport d'infraction, ils ont subi des pressions de la part d'un membre de la famille d'un trafiquant et du chef de la communauté Bamoun de Kye-Ossi. Ils ont proposé de l'argent aux officiers de la police judiciaire pour faciliter la libération des personnes arrêtées mais les officiers chargés de rédiger les rapports d'infraction ont refusé. A défaut d'apporter les résultats escomptés, ils se sont tournés vers l'équipe LAGA sur le terrain mais ont échoué.

En avril, lorsqu'un trafiquant a été arrêté avec 50 kg d'écailles de pangolin, les agents de l'application des lois sur la faune qui ont établi le rapport d'infraction ont reçu des pressions du petit ami de la suspecte, qui est un Commandant de Brigade. Il a tenté d'influencer ses collègues pour la libérer à leur niveau, mais les agents de la faune et la police chargés de l'affaire ont tenu bon. Voyant que ses collègues ne pouvaient pas aider, il a approché l'équipe LAGA, malheureusement cela n'a pas non plus produit d'effet. Il voulait utiliser sa position pour influencer les enquêtes

préliminaires. Lorsque le Procureur a pris connaissance de la situation, il a décidé de diriger et de contrôler lui-même les enquêtes préliminaires.

Toujours en avril, lorsqu'un trafiquant de mandrill était arrêté, sa mère est arrivée aux bureaux de la gendarmerie afin de trouver un moyen d'arrêter l'affaire au niveau de la gendarmerie mais les agents de la faune et les gendarmes chargés de l'affaire ont de nouveau tenu bon. Elle tentera la même approche avec l'équipe LAGA sur le terrain pour les mêmes résultats.

La même situation se produira à Lolodorf dans le Sud après l'arrestation de deux personnes avec un mandrill vivant et pendant que les agents de l'application des lois sur la faune rédigeaient le rapport d'infraction, les membres de la famille des trafiquants sont venus à la Brigade pour proposer un pot-de-vin au Commandant de la Brigade pour mettre fin la procédure là-bas mais ils ont été chassés. Il a également déclaré que les agents du MINFOF avaient le contrôle total de la procédure. Un tel engagement fort dans la lutte contre la corruption n'a peut-être pas été le même après que le dossier de l'accusation soit allé plus loin que celui des officiers de police judiciaire et qu'au bout du compte l'un d'entre eux a été déclaré non coupable.

Lorsque trois personnes ont été arrêtées à Douala pour possession illégale de deux pointes d'ivoire, la tactique couramment utilisée pour tenter d'influencer les agents qui rédigent des rapports d'infraction a de nouveau été observée alors qu'ils s'approchaient du Délégué Régional des Forêts et de la Faune du Littoral pour influencer la procédure et faire libérer les trafiquants mais cela a échoué et leur étape suivante a été d'essayer les mêmes tactiques avec le Procureur de la République.

Dans une ville totalement différente cette fois à Bertoua, même délit, possession illégale de deux pointes d'ivoire et mêmes tactiques couramment utilisées; la tentative de faire abandonner l'accusation par les agents a de nouveau été constatée. Alors que les agents de l'application de la loi sur la faune ont rédigé le rapport d'infraction dans les bureaux de la Délégation Régionale, l'un des frères des trafiquants a proposé une énorme somme d'argent comme pot-de-vin au fonctionnaire du MINFOF, qui était en charge de l'affaire pour qu'il trouve un moyen d'arrêter l'affaire à son niveau mais il a simplement refusé de prendre l'argent. Ils ont également approché l'équipe LAGA mais n'ont manifestement pas obtenu de résultats.

Aperçu du trafic international d'espèces sauvages au Cameroun



Annexe I – Système de suivi des cas – Janvier – Juin 2020

<u>Case No.</u>	<u>Date</u>	<u>Location</u>	<u>Case name</u>	<u>Offence</u>	<u>Profile</u>	<u>Remarks</u>	<u>Int. link</u>	<u>Initial Status</u>
640	24/02/2020	Bandjoun West	TCHAPTCHET Noe	Illegal possession of 5 leopard skins	Tradipraticitioner	He belongs to a network of trafficking in varied wildlife products notably leopard skins and elephant trophies. He is based in Bafoussam and receives products from partners, use his connections to sell them and his commission is paid based on the sales he makes.	None	Police custody
641	03/04/2020	Kye-ossi South	TCHATCHOUANG Duclo	Illegal possession of 01 leopard skin	Driver	He is part of a network that deals with leopard skins and ivory, he is one of the main person in charge of publicizing their products to get potential buyers then have his own commission.	Gabon	Police custody
642	03/04/2020	Kye-ossi South	MBENMOUN Aboubakar	Illegal possession of 01 leopard skin	Trader	Being part of the network, he has relations in Fouban where he places orders and organises products to be sent using travelling agencies to be sold.	Gabon	Police custody
643	03/04/2020	Kye-ossi South	ABBA Boukar	Illegal possession of 01 leopard skin	Trader	He is a tradipraticitioner and hides behind it to propose the real business to customers who come to buy his medicine, once a product is sold he receives his own share	Gabon	Police custody
644	03/04/2020	Kye-ossi South	NGOUNGA YAONGOJO Ismaïla	Illegal possession of 01 leopard skin	Driver	He is the main brain of this network, he organises and make all sales arrangements and plans when and where the transaction is to take place.	Gabon	Police custody
645	09/04/2020	Dimako South	NGOBA Lucie	Illegal possession of 22 Kg of pangolin scales	Trader	She is a big business woman who does many types of businesses including wildlife protected products, she is highly connected with the forces of law and order with whom she counts on her protection. She supplies great quantities of products to major towns	None	Police custody

<u>Case No.</u>	<u>Date</u>	<u>Location</u>	<u>Case name</u>	<u>Offence</u>	<u>Profile</u>	<u>Remarks</u>	<u>Int. link</u>	<u>Initial Status</u>
646	17/04/2020	Yaounde Centre	BIKAÏ ONGUENE Joseph	Illegal possession of 1 live Mandrill	Student	He is a student and take selling of live protected animals like a business, he buys live primate, grow and sell them to interested persons . He usually buys from far off villages and illegally transport them to Yaounde.	None	Police custody
647	25/04/2020	Lolodorf South	NGAMBI NGAMBI Ruben	Illegal possession of 1 live Mandrill	Trader	He belongs to a network of primate selling, he has agents he sends to the villages to get animals while he maintains and create new markets,	None	Police custody
648	25/04/2020	Lolodorf South	TSOGO BIKUE Sinclair	Illegal possession of 1 live Mandrill	Trader	He is one of the errand boys of Ngambi who goes around looking for live protected animals while his boss negotiates the	None	Police custody
649	07/05/2020	Douala Littoral	TCHEUKOU Théophile	Illegal possession of 2 ivory tusks	Mechanic	He is accomplice of Makembe and Manyombe. He was in charge of transporting of the ivory tusks	None	Police custody
650	07/05/2020	Douala Littoral	MANYOMBE Samuel	Illegal possession of 2 ivory tusks	Former stewardess	She is owner of the ivory seized. She is the one organized the traffic of wildlife products in their network.	None	Police custody
651	07/05/2020	Douala Littoral	MAKEMBE Juliette Lydie	Illegal possession of 2 ivory tusks	Businessman	In the network, he is in charge seeking customers for selling of wildlife products. He also smuggled gold and mercury	None	Police custody
652	20/05/2020	Foumbot West	KPOUHENZEN Radifatou	illegal traffic of skeletons	Farmer	Member of a well established network of the human bone traffickers. She is in charge of keeping of the products when they are dug up. It is a old traffickers network of wildlife products	Gabon, Nigeria	Police custody
653	20/05/2020	Foumbot Wesy	AMADOU Tijani	illegal traffic of skeletons	Taxi driver	Hi the head of the well established network of skeleton. Its role is to seek customers	Gabon, Nigeria	Police custody

<u>Case No.</u>	<u>Date</u>	<u>Location</u>	<u>Case name</u>	<u>Offence</u>	<u>Profile</u>	<u>Remarks</u>	<u>Int. link</u>	<u>Initial Status</u>
654	20/05/2020	Foumbot West	SAPTT Aboubakar	illegal traffic of skeletons	Farmer	Another member of a well established network of skeleton. His role is to unearth the bodies and hand over to Tijani who is looking for buyers	Gabon, Nigeria	Police custody
655	20/05/2020	Foumbot West	ABDEL Aziz	illegal traffic of skeletons	Farmer	Another member of a well established network of skeleton. His role is also to unearth the bodies and hand over to Tijani who is looking for buyers	Gabon, Nigeria	Police custody
656	03/06/2020	Bertoua East	NDINGA BabasStanislas	Illegal possession of 2 ivory tusks	Cashier in a microfinance	A well-known dealer arrested for trading in the ivory tusk. Used cover as a banker to carry out illegal trade in wildlife. He has been doing this business for years with his accomplice	CRA	Police custody
657	03/06/2020	Bertoua East	TOUMAYA G�r�mie	Illegal possession of 2 ivory tusks	motobike rider	A member of NDINGA Baba network involved in ivory trafficking in the east region and between CRA and Cameroon. He is responsible for searching clients. Arrested in Yaounde while trying to illegally trade in 2 elephant tusks with.	CRA	Police custody
658	07/06/2020	Yaounde Centre	ATOUBA Bekono Martin Paul	illegal possession of 359 kg of pangolins scales	Military at the presidential guard	The biggest wildlife trafficker he is a sergeant at the garde presidentielle. He is at the center of a vast network of traffickers. He uses his military status to traffic wildlife products	None	Police custody
659	07/06/2020	Yaounde Centre	AYOO ATOUBA Marguerite	illegal possession of 359 kg of pangolins scales	trader	The biggest wildlife trafficker in Cameroon arrested in yaounde two military and a high level trafficker in wildlife products arrested with 359 kg Pangolin scales while attempting to sell.	None	Police custody
660	07/06/2020	Yaounde Centre	ETO ETOAMIE Marcelin Junior	illegal possession of 359 kg of pangolins scales	Second class navy soldier	He is the son of madame AYOO Atouba. His role is to collect the money and hand it over to his mother who is the head of the network	None	Police custody

<u>Case No.</u>	<u>Date</u>	<u>Location</u>	<u>Case name</u>	<u>Offence</u>	<u>Profile</u>	<u>Remarks</u>	<u>Int. link</u>	<u>Initial Status</u>
661	26/06/2020	Foumbot West	LONTSI Saint Claire	illegal traffic of 2 human skeletons	Trader	Member of a well established network of the human bone traffickers. Its role is to seek customers. It is an old traffickers network of wildlife products. He also smuggled gold and mercury	None	Police custody
662	26/06/2020	Foumbot West	AMINOU Fakoue	illegal traffic of 2 human skeletons	Trader	Member of a well established network of the human bone traffickers. She is in charge of keeping of the products when they are dug up.	None	Police custody

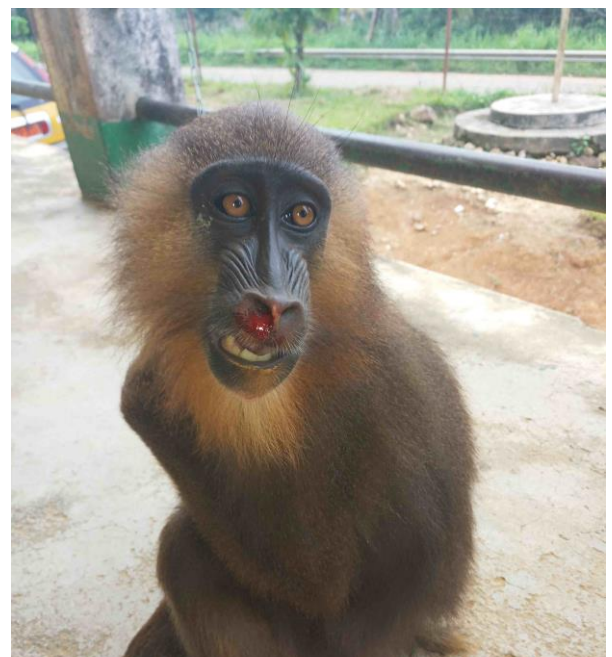
Annexe II – Le Semestre en Images



Des gendarmes arrêtent des trafiquants d'ossements humains dans la région de l'Ouest (ci-dessus) la femme a gardé les ossements à son domicile (à droite)



Deux personnes arrêtées à Fountbot pour trafic d'ossements humains (à gauche et au-dessus)



Mandrill sauvé



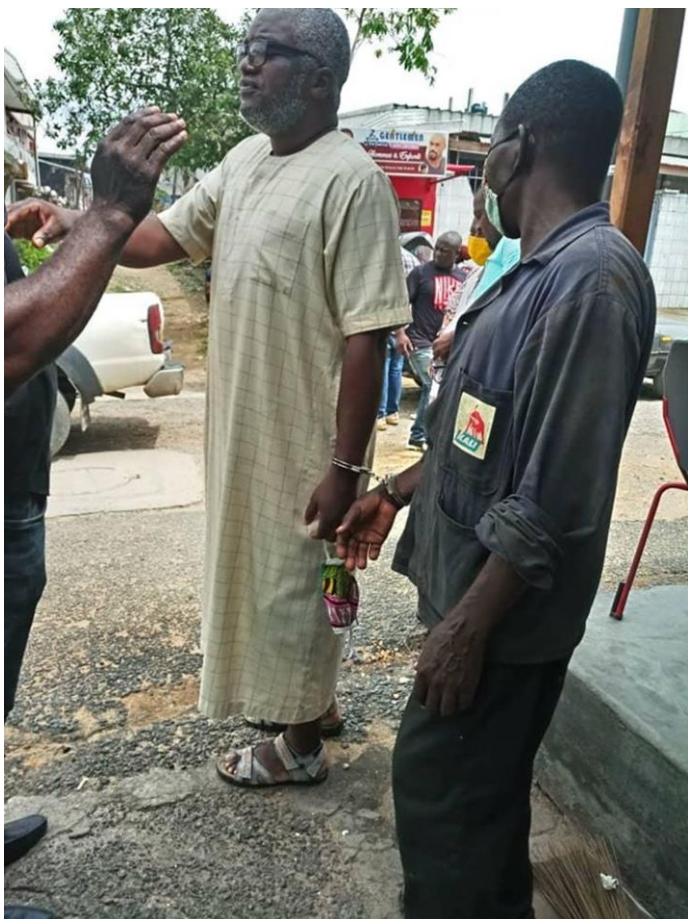
Des Gendarmes arrêtent des militaires qui font le trafic d'écaillés de pangolin pesant 380 kg (à gauche et au-dessus)



50 kg d'écaillés de pangolin saisis à un trafiquant



Les agents de la faune mesurent les pointes d'ivoire saisis à deux trafiquants



Deux personnes arrêtées pour trafic d'ivoire à Douala (à gauche) et deux trafiquants d'ivoire arrêtés à Bertoua (ci-dessus)



Cinq grandes peaux de panthère saisies à un trafiquant dans la région de l'Ouest à Bandjoun



Un trafiquant attend le début des poursuites judiciaires à la Gendarmerie après son arrestation avec des peaux de panthère

Annexe III – Liens Médiatiques du semestre

En février, Alwihda info, un site d'information en ligne, s'est axé sur les préparatifs de la célébration de la Journée mondiale du pangolin, qui s'est tenue le 15 février 2020. Il mentionne la tenue d'une conférence de presse en collaboration avec d'autres organisations telles que TRAFFIC et TIKKI HYWOOD Fondation. La publication souligne le fait que le public doit être informé et alerté sur les menaces auxquelles le pangolin est confronté afin d'agir pour la préservation des espèces menacées.

https://www.alwihdainfo.com/Cameroun-Journee-mondiale-du-Pangolin-Les-preparatifs-s-accelerent_a82604.html

En mars, Camer.be, un site d'information en ligne s'est concentré sur l'arrestation d'un trafiquant d'espèces sauvages avec 5 peaux de panthère à Bandjoun, dans la région de l'Ouest. L'article attire également l'attention sur le trafic de peaux de panthère en dépit du fait que la panthère est une espèce totalement protégée.

<https://www.camer.be/79324/11:1/cameroun-trafficker-arrested-in-bandjoun-cameroon.html>

En avril, Camer.be s'est penché sur la pandémie de Covid-19 et sa relation avec le commerce illégal de pangolins. L'article attire également l'attention sur l'interdiction du commerce des espèces sauvages dans le cadre de la solution visant à contenir Covid-19 et à prévenir de futures crises sanitaires.

<https://www.camer.be/mobile/79884/11:1/cameroun-covid-19-and-wildlife-trade-cameroon.html>

En mai, Camer.be s'est focalisé sur l'arrestation de trafiquants d'ossements humains à Foumbot. Le site d'information révèle que c'est une enquête sur le trafic illégal d'espèces sauvages qui a conduit cette arrestation.

<https://www.camer.be/mobile/80579/11:1/cameroun-gendarmes-arrest-three-with-full-human-skeleton-cameroon.html>

En juin, le lien du mois était sur notre chaîne YouTube. Il portait sur les trafiquants d'ossements humains arrêtés à Foumbot le 20 mai 2020. Les 3 trafiquants étaient sur le point de vendre un squelette complet lorsqu'ils ont été arrêtés. Plusieurs trafiquants d'ossements humains ont été arrêtés dans le département d Noun.

<https://www.youtube.com/watch?v=izFzdyh0EPE>